



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Bruxelles, le 13 novembre 2006
15030/06 (Presse 312)
P 130
(OR. en)

**Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur
le "référendum" et les "élections présidentielles" tenus le
12 novembre 2006 en Ossétie du Sud (Géorgie)**

L'Union européenne est au courant du "référendum" et des "élections présidentielles" qui ont eu lieu le 12 novembre 2006 dans la région d'Ossétie du Sud (Géorgie). Ce "référendum" va à l'encontre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'UE considère que la situation en Ossétie du Sud n'a pas permis la libre expression de la volonté populaire. Rappelant la déclaration qu'elle a faite le 9 novembre au Conseil permanent de l'OSCE, l'UE réaffirme qu'elle ne reconnaît ni le "référendum", ni ses résultats. Il en va de même des "élections présidentielles" en Ossétie du Sud (Géorgie).

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

15030/06 (Presse 312)

1
FR

L'Union européenne soutient pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'Union européenne considère que le référendum et les élections présidentielles n'ont pas contribué aux efforts déployés en vue d'un règlement pacifique du conflit. Elle demande à toutes les parties au conflit de respecter à la lettre les accords existants et de retourner immédiatement à la table des négociations, pour s'efforcer de dégager rapidement une solution transparente au conflit en Ossétie du Sud.

La Bulgarie et la Roumanie, pays en voie d'adhésion, la Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldavie, se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.